

Session ordinaire
du 27 novembre 1960 -

Le vingt sept novembre mil neuf cent soixante, à quinze heures.
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de M^r Allary Jmént, Maire.

Étaient présents: M^r Allary, Ferrut, Viollet, Borderon, Lhoumier,
Bauchot, De Surenay, Desnouailles.

Absents: M^r Philippeau, Faure, Mazière.

Bureau d'aide Sociale.

Présents: M^r Faure Arthur, Erabouze Marcel.

Chambre des Métiers. Le Conseil Municipal vote une subvention de
0,05 NF par habitants. soit: NF 13.50.

Allocation Baraudé 1959-1960.

Les crédits se montant à NF 1579.70, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le programme ainsi détaillé :

Annuité de l'emprunt caudine :	660 NF
Achat d'un radio-phonos :	440
- d'un meuble	82
- de disques :	
- de matériel d'enseignement :	

Délégués pour la révision des listes électorales politiques :

M: Ferret, Philippéau, Erableuse.

Subvention aux sinistres du Centre :

Le Conseil, à l'unanimité, vote une subvention de :
40 NF pour venir en aide aux sinistres du Centre.

Salaires du journalier.

Le Conseil décide de porter le salaire ^{horaire} du journalier employé sur les chemins, de 1.4735 à 1.5075, à partir du 1^{er} octobre 1960.

Subvention pour vaccination contre la fièvre aphteuse.

Le Conseil vote une subvention de NF 0.60 par animal pour venir en aide aux éleveurs de la commune qui désirent faire vacciner leurs animaux contre la fièvre aphteuse. La dépense à envisager serait de 120 NF environ.

Fait et délibéré en main, les jour, mois et an susdits.
Ont signé tous les membres présents.











